

Information novembre 2023

Résidus de Médicaments Vétérinaires dans le tank : protocoles à mettre en place et respecter

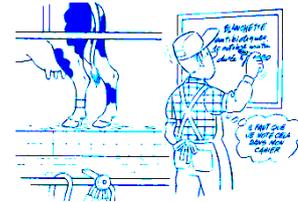
Pour éviter de risquer de contaminer son tank avec des Résidus de Médicaments Vétérinaires (RMV), il est essentiel d'appliquer systématiquement ces protocoles stricts :

- **Identifier tous les animaux traités.** Pour cela, il existe de nombreuses solutions : identification électronique, bandes aux pattes, marqueurs,... **Il est recommandé de :**

⇒ **Identifier les animaux avant de réaliser le traitement.** Il est préférable d'oublier de réaliser un traitement que d'oublier d'identifier un animal. Cela est encore plus important lors de traite robotisée...

⇒ **Avoir une double identification.**

⇒ Identifier les animaux traités même s'ils sont changés d'étables, de prairies,... Il n'est pas rare de voir un animal changer de lot.



- **Enregistrer toutes les utilisations d'antibiotiques dans un registre de traitement.** Y noter pour chaque vache traitée : son identifiant, le(s) médicament(s), la date de début de traitement, la date de fin de traitement, le délai d'attente minimal,... et la date de reprise de livraison (après analyse OK du lait)
- **Réaliser un test de toutes les vaches traitées après avoir respecté les délais d'attente.** Ce test peut être réalisé en ferme, à la laiterie et/ou au Comité du Lait. Lorsqu'il est réalisé en ferme, utiliser un test reconnu par l'afscsa et l'appliquer correctement : respecter les protocoles, vérifier les températures de conservation des réactifs ainsi que les dates de péremption, ne pas diluer le lait... et surtout respecter les durées d'incubation des tests.

⇒ **Regarder le résultat d'un test après le délais d'incubation peut être responsable d'une lecture erronée.** En effet, la lecture trop tardive du test peut être interprétée comme favorable alors que le lait est défavorable.

⇒ **Avant de livrer le lait d'une vache ou un génisse achetée : ne pas oublier de tester son lait !**

- **Ecarter toute la production des vaches traitées.** En plus d'écarter les laits des quartiers non traités, il ne peut y avoir aucune contamination du tank par du lait contenant des RMV. Pour cela :

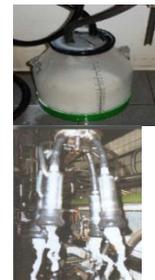
⇒ **Traire les vaches traitées avec une cruche adaptée.** Il est recommandé d'utiliser des cruches transparentes de minimum 30 litres.

⇒ **Utiliser des couvercles de cruches adaptés :** la mise sous vide ne doit pas être proche de l'arrivée de lait et une cloison doit les séparer.

⇒ **Le matériel ayant été en contact avec du lait contenant des RMV DOIT être systématiquement rincé / nettoyé avant de traire une vache dans le tank.**

⇒ **Lors de la traite avec des boccas, la vanne de vidange doit être efficace.**

Idéalement, la vidange du bocal devrait être "déconnectée" durant la traite.



Il est recommandé de ne pas mettre sous vide les cruches via une ligne à lait MAIS d'utiliser une ligne à vide ou de traire les vaches traitées en dernier avec la canne à lait déconnectée du tank.

Une cuillère à soupe d'un lait avec des RMV = 1000 à 4000 litres contaminés !

=> 15 ml de lait « + » /1000 l = 4 mg d'AB

=> 1 traitement intramammaire peut rendre inutilisable plus de 100 000 litres de lait (Fabre et al, 2006)

- Ne pas travailler avec un pédiluve contenant des antibiotiques.
- Surveiller qu'il n'y ait pas des vaches qui têtent d'autres vaches. L'idéal étant d'avoir les vaches traitées séparées des vaches en production.
- Se laver les mains après toute utilisation de produit vétérinaire.

Certains de ces protocoles doivent être respectés pour répondre au cahier des charges QFL. D'autres sont des recommandations.

**Pour plus d'informations ou les coordonnées du conseiller traite de votre région, n'hésitez pas à nous contacter :
www.comitedulait.be - Tél : 087/69 26 30 – email : thierry.jadoul@comitedulait.be**